

# PROJET PEDAGOGIQUE 2024 2025

impliquant des intervenants extérieurs  
pour participer aux activités scolaires

*Références réglementaires : Articles D 551-1 et suivants du Code de l'Éducation – Décret N°2017-766 du 4 mai 2017*

*Circulaires n°92-196 du 3 juillet 1992 - N°2017-116 du 6 octobre 2017 et 2017-127 du 22 août 2017*

**En EPS, l'agrément est obligatoire dès la première séance d'apprentissage.**

Inspection de l'Éducation nationale – Circonscription de :

Ecole :

Ville :

Cycle : Tennis

Enseignant :

**Domaine disciplinaire : X E.P.S. Activité : Opération « Tennis à l'école »**

## 1/ Volet pédagogique

### Lien avec les programmes

(Objectif ou champ d'apprentissage en EPS, ou autres compétences visées)

- Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel :
- Rechercher le gain de l'affrontement par des choix tactiques simples.
- Adapter son jeu et ses actions aux adversaires et à ses partenaires.
- Coordonner des actions motrices simples.

### Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Dans un rapport de force équilibré et varié, l'élève sera capable :

- Soit de maintenir un échange avec son partenaire (avec un objectif de réalisation de 10 frappes au total pour les 2 joueurs. Ce nombre pourra être modifié en fonction des ressources des élèves) ;
  - Soit de rompre l'échange en cherchant à mettre en œuvre un projet personnel ;
- Et - De juger des règles simples : fin de l'échange, service alterné, décompte des points.
- Compétences sociales et civiques : Appliquer des règles de vie collective. Assumer les rôles sociaux (juge, arbitre, observateur). Respect des autres et fair-play. Respect du matériel.

### Description du projet – Contenus d'apprentissage

- Le but de ce projet est de permettre aux jeunes de repartir avec la connaissance des règles spécifiques du tennis y compris celle du service, et ses principaux coups techniques.
- Tous les jeunes seront en capacité de réaliser un match de "compétition" et d'assurer les différents rôles de joueur, d'arbitre et d'observateur dans un respect mutuel.
- Plus précisément dans le contenu les notions de dosage, de placement de son corps dans l'espace pour frapper ou recevoir les balles, de lecture et production de trajectoire et de placement de la balle seront abordées.

### Modalités prévues d'évaluation des compétences

- Deux séances d'évaluation seront mises en place. Elles seront identiques et composées de jeu et de comptage, afin de pouvoir observer l'évolution des connaissances théoriques et techniques.
- La première sera après la séance découverte puis la deuxième sera l'avant dernière séance du cycle.

### Réinvestissement et interdisciplinarité

Préparation des fiches d'évaluations et d'observations.

L'habileté motrice acquise pourra être réinvestie lors d'autres jeux de raquettes.

Compétences sociales et civiques : investissement de soi, persévérance, respect des autres joueurs et de l'arbitre, des règles du jeu. Respect du matériel.

Lire des fiches descriptives, des documents informatifs, connaître l'histoire du tennis (jeu de paume, événements sportifs...).

Ecrire : décrire des actions, écrire des règles, raconter ses expériences...

Dire : communiquer des stratégies, exprimer ses sensations, son émotion, donner son opinion.

